PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES
Liberté
Égalité
Fraternité

L'Actualité de l'État
dans les Alpes-Maritimes

ÉDITO DU PRÉFET

« Nice : première ville ukrainienne de France ». C'est en ces termes marquants que la cellule interministérielle de crise du ministère de l'Intérieur qualifie la situation dans le département des Alpes-Maritimes où plus de 8 000 ressortissants ukrainiens se sont vu délivrer, en préfecture, une autorisation provisoire de séjour valant « protection temporaire ».

Fort d'un millier de ressortissants ukrainiens déjà installés depuis plusieurs années, de sa situation géographique et de l'attrait de son territoire que beaucoup connaissent pour y avoir parfois séjourné, les Alpes-Maritimes ont été l'un des départements français les plus mobilisés par l'accueil des déplacés ukrainiens. Ce troisième numéro de la lettre revient sur la mobilisation exceptionnelle des services de l'État, aux côtés des collectivités locales et de nombreux maralpins, pour répondre à cette situation inédite.

Cette lettre présente également un échantillon des actions menées lors de la saison estivale : du suivi de la situation de sécheresse à la surveillance des plages, en passant par les quartiers d'été. Je vous propose de découvrir la grande diversité des missions de l'État dans le département.

Pendant l'été, l'ensemble des services ne manqueront pas de poursuivre les actions de long-terme initiées telles que les investissements en matière de santé et l'aménagement numérique du territoire.

Bonne lecture et bel été à tous.

Bernard Gonzalez.